des idées d'orientation ?

Par **Irony**, le **11/12/2010** à **18:32**

Bon, ma question va peut-être sembler débile mais j'aimerais bien ne pas passer à côté de bonnes formations en droit dont je n'aurais peut-être pas entendu parler. Pourriez-vous me parler de magistères, bons masters, concours en tout genre, ou écoles ou encore doubles-diplômes qui vous semblent intéressants (des choses à l'étranger aussi peut-être) ? (peu importe le domaine d'ailleurs, je veux juste me faire une idée étendue de tout ce qu'il est possible de faire...)

Merci d'avance !

Par **jeeecy**, le **11/12/2010** à **19:02**

c'est tellement vaste que ta demande est impossible, sur ce forum, à réaliser ;) Image not found or type unknown

par contre si tu restreins le champs des recherches c'est possible

pour info il y avait à mon époque avant réforme LMD le guide des troisièmes cycles qui listait les formations

cela doit sûrement encore exister...

Par **Irony**, le **12/12/2010** à **01:12**

Bon, si on limite aux magistères alors ? C'est si sélectif les magistères ?

Par **jeeecy**, le **12/12/2010** à **10:26**

les magisteres, de mémoire, il y en a 10 en France sur le thème du droit, dont
- celui de Nancy Magistère Juriste d'Affaires Européen
- celui de Montpellier, couplé avec le DJCE
- celui de Paris, couplé avec le DJCE

La sélection est nécessairement rude dans la mesure où le nombre de place est limité par

;)

rapport au nombre de personnes qui postulent Image not found or type unknown

maintenant si tu as un bon CV, que tu es intéressé par les matières enseignées et que tu as déjà fait des stages, cela devrait passer sans problème...

Pour tout savoir sur les Magistère : http://www.magistere.org/

Par **Yn**, le **12/12/2010** à **13:35**

Il existe également un magistère juriste franco-britannique à Rennes qui à l'avantage du double-cursus. Concernant la sélection, elle se base sur les bons résultats obtenus en L1 + L2. La majorité des gens admis étaient soit des élèves sérieux avec de bons résultats soit des élèves motivés, l'intégralité des admis maîtrisant forcément très bien l'anglais.

En général, la sélection s'apprécie au regard du nombre de candidats et du nombre de places disponibles. Il faut toujours relativiser ce que disent les profs ou les responsables du magistère, dans le sens où tout les [i:jdxg4pd3]"magistériens"[/i:jdxg4pd3] ne sont pas des génies (cette remarque vaut également pour la sélection en M2). Cependant, avoir un dossier solide (mentions + expérience + participation à des concours divers + stage + maîtrise de l'anglais, etc.) est bien souvent nécessaire. Enfin, il ne faut pas oublier les questions de :wink:

motivation et le fait de "savoir se vendre". Image not found or type unknown

Pour revenir aux orientations, ta question est trop vaste. L'idéal serait de faire un tri (droit privé / droit public / science po ?), cependant, tu n'es qu'en L1, tu ne peux pas avoir un aperçu global des matières. Mais surtout, il ne faut pas oublier que [u:jdxg4pd3]beaucoup[/u:jdxg4pd3] de personnes se découvrent une réelle motivation pour le droit à partir de la L2-L3, quand les matières deviennent vraiment intéressantes et utiles en pratique. Pour ma part, je n'accrochais pas du tout le droit privé en L1, puis en étudiant les contrats, leur régime, les contrats spé, etc. en L2 et L3, j'ai vraiment apprécié.

N'hésite pas si tu as des questions.

Par **alex83**, le **12/12/2010** à **16:35**

Salut Irony,

Je pense que c'est le casse tête de tous les élèves (enfin des élèves qui s'intéressèrent à ce qu'ils font).

Personnellement, je te conseillerai évidemment, si le "monde des affaires" t'intéresse, les magistères spécialisés en droit des affaires. L'année prochaine je postulerai pour ma part à

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Aix, Paris, Montpellier et Nancy.

Tiens d'ailleurs je profite de ce sujet pour rebondir sur celui de Rennes. J'ai vu que le niveau demandé en anglais était très bon. Personnellement, je regarde tous les jours les infos en anglais à la TV depuis quelques semaines, donc je commence à très bien le comprendre. Après, au niveau du "parlé", j'ai un bon niveau je pense, et il sera sans doute meilleur encore d'ici la fin de l'année. Toutefois j'ai bien vu sur le site qu'un très bon anglais était désiré, je ne suis pas sûr de rentrer dans ce critère... Donc j'hésite à m'auto censurer... Sachant que j'en demande déjà 4 autres...

Ps : j'en profite pour une autre question, est-ce que vous pensez qu'un blog doit être mis sur un CV ou pas de tout ?? Je me posais cette question l'autre jour, je n'ai pas trouvé de réponse...

Par **Yn**, le **12/12/2010** à **17:11**

En règle générale, un bon niveau d'anglais est toujours apprécié. Après, c'est sûr que dans un magistère franco-britannique... il ne faut pas avoir de difficulté. Par contre, il ne faut pas avoir peur de présenter à différents magistères : ça rejoint ce que je disais précédemment, ce n'est pas parce qu'un bon niveau est requis que tous les admis sont forcément bilingues. Tu devrais tenter ta chance, ça fait qu'augmenter tes chances d'être accepté quelque part.

Par ailleurs, il n'y a pas que les magistères, certains M2 sont aussi très bien réputés. A Rennes, je sais que le DJCE, le DFA et le DGP sont assez demandés pour diverses raisons.

Par **alex83**, le **12/12/2010** à **17:17**

Oui bien sûr, mais tant qu'à faire, si je pouvais prendre le train dès la L3 ça m'arrangerait... Je serai plus rassuré quant à mon avenir assez rapidement.

Non je vais voir pour celui de Rennes aussi =).

Par **doui**, le **13/12/2010** à **00:31**

En partant du principe que tu souhaites faire du droit des affaires à paillettes, si mes souvenirs sont exacts.

Beaucoup de bonnes formations s'intègrent après le bac : doubles diplômes avec l'étranger, Science Po Paris, Collège du droit à Assas ...
C'est malheureux à dire mais si vous êtes en L1 "classique" vous avez déjà un train de retard sur certains, même si rien n'est perdu ça compte beaucoup car il n' y a pas énormément de place au soleil ...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

bac+2 il y a quelques magistères ainsi qu'il l'a été évoqué.

bac+3 tu peux passer des concours pour intégrer en Master Science Po ou des écoles de commerce. T'as aussi quelques ovni comme le DJCE de Lyon qui sélectionnent la majorité de leurs étudiants en M1 (ce qui deviendra peut être un jour la norme si on respecte le schéma LMD).

bac+4 c'est la sélection pour les M2.
Quelques uns sont excellents et sortent vraiment du lot, en général ils ne font pas débat. Au delà les classements sont très relatifs, mais les débats font rage pour départager quel est le moins pire entre tel ou tel master ...

bac+4/5 tu peux compléter ton cursus par 1 master à l'étranger, si possible à Londres, Oxbridge ou dans une bonne univ US (éventuellement le Collège de l'Europe si c'est le droit de l'UE qui te bottes).

Bref, y a pas de plan secret, tu te distingues si tu fais une grande école/bonne univ anglo-saxonne, et/ou un excellent M2 (je mettrais même pas tous les DJCE sous ce vocable ...).

ps : ou simplement changer de voie/revoir ses exigences à la baisse, mais en L1 vous avez .ymdaydream.

encore le droit de rêver Image not found or type unknown

ps2 : @alex je pense que tu peux indiquer ton blogue sur ton CV, de manière sobre.

Par **Irony**, le **14/12/2010** à **01:32**

Oh Doui Doui, puisque tu me connais si bien (droit des affaires à paillettes, c'est exactement ça !), pourrais-tu me dire ce que me réserve l'avenir aussi ?

Merci pour ces quelques infos en tout cas mais je sens comme une pointe d'amertume dans ton post scriptum... Too bad. De mon côté, mon année de L1 est suffisamment bien partie pour que je n'en sois pas encore à m'interdire au moins de rechercher ce qui se fait de mieux, d'où ce topic histoire de trouver des idées neuves. On dirait presque que c'est mal de se renseigner... Mais on verra la suite avec l'affreuse L2, c'est vrai !

Alex tu comptes postuler à quels magistères de Paris ? Celui d'Assas et le MDAE de Paris I ? Tu préférerais lequel des deux si c'est le cas ?

Le magistère de Rennes a l'air très chouette aussi. Mais c'est un peu comme Alex : je ne sais pas du tout ce que je vaux en anglais. Je suis pas sûre que les notes de fac en langues soient représentatives de quelque chose en plus... donc difficile de se faire une idée. Mais comme Yn, je dirais qu'il ne faut pas se censurer (quitte à passer pour un gros prétentieux aux yeux .lol.

de Doui, mais ça on s'en fout Image not found or type unknown), ça ne coûte rien de se présenter à tous les magistères, j'imagine.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **alex83**, le **14/12/2010** à **10:20**

Non na le MDAE ne correspond pas à ce que je veux faire, donc celui d'assas.

Je pense qu'un magistère, avec un MBA ou LLM (dans une bonne fac anglaise) et le CAPA peut ouvrir pas mal de portes. En tout cas je l'espère car c'est ce pour quoi je me bouge tous les jours...

Après on peut jamais être sûr de rien. Donc s'efforcer de mettre toutes les chances de son côté.

Par **Stigma**, le **14/12/2010** à **18:01**

[quote="Irony":20pvgybs]mon année de L1 est suffisamment bien partie pour que je n'en sois pas encore à m'interdire au moins de rechercher ce qui se fait de mieux (...) je dirais qu'il ne faut pas se censurer[/quote:20pvgybs]
Et tu as tout à fait raison !

Par **doui**, le **14/12/2010** à **18:37**

[quote="Irony":1yor341x]Oh Doui Doui, puisque tu me connais si bien (droit des affaires à paillettes, c'est exactement ça !), pourrais-tu me dire ce que me réserve l'avenir aussi ?
[/quote:1yor341x]

(%)

Je perçois des contradictions dans ta personnalité Image not found or type unknown. Tu seras déçue par le droit des $-) :ymsick:

affaires Image not found or type unknown et tu seras attirée par l'enseignement-recherche ...

[quote="Irony":1yor341x]
Merci pour ces quelques infos en tout cas mais je sens comme une pointe d'amertume dans ton post scriptum... Too bad. De mon côté, mon année de L1 est suffisamment bien partie pour que je n'en sois pas encore à m'interdire au moins de rechercher ce qui se fait de mieux, d'où ce topic histoire de trouver des idées neuves. On dirait presque que c'est mal de se renseigner... Mais on verra la suite avec l'affreuse L2, c'est vrai !
[/quote:1yor341x]

J'ai toujours encouragé les gens à se renseigner et n'ai jamais ménagé mais efforts pour les y aider. J'ai démarré comme toi, je voulais être "avocat en droit des affaires international". %-(

J'écoutais pas non plus Image not found or type unknown quand on me disait que j'avais largement le temps de

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

changer d'avis, c'était mon projet et c'est ce qui m'a fait avancer, alors loin de moi l'idée de t'en dissuader. J'ai beaucoup hésité avant de changer, et c'était pas par résignation d'ailleurs en fait je n'ai fais que rajouter "public" au milieu de "droit des affaires" ... so don't worry.

Par **alex83**, le **14/12/2010** à **18:57**

"Affaires internationales"... N'est ce pas une redondance... Les "affaires" sont globalisées aujourd'hui... Les affaires sont nécessairement mondialisées, à plus ou moins grand rayonnement...

Par **doui**, le **14/12/2010** à **20:48**

l'adjectif "international" qualifiait le groupe nominal "droit des affaires" et non le complément du nom "affaires" mais bon peu importe.

Non, il n'y a pas que des dossiers "mondialisés" en droit des affaires, loin de là, mais c'est aussi pour ça que les places où tu travailles vraiment sur des dossiers internationaux sont rares et donc difficiles d'accès.

Par **Yn**, le **14/12/2010** à **21:07**

[i:1676grw6]doui[/i:1676grw6] a raison, le droit des affaires ce n'est pas que des grandes sociétés. D'ailleurs, le droit des affaires est un droit domaine trop vaste, généralement les cabinets sont spécialisés en fusion-acquisition, en fisca, d'autres en montage (notamment le DGP), etc.

Par **Irony**, le **16/12/2010** à **14:52**

Il n'empêche que je ne me souviens pas avoir dit vouloir devenir avocate en droit des affaires hein... si ? Bon, j'ai peut-être oublié. Mais c'est vrai que je cherche les meilleurs formations/magistères/masters/trucs à l'étranger histoire de savoir TOUT ce qu'il est [i:3luvn254]possible[/i:3luvn254] de faire (partout en France et ailleurs, parce que souvent on se limite à ce qu'il y a sous notre nez). Par exemple j'avais pas vraiment entendu parler du magistère de Rennes, donc merci à Yn. En plus, la Bretagne c'est chouette !

:lol:

Bon, mais je dois avouer que Doui a raison (ça me fait mal de dire ça Image not found or type unknown).

L'enseignement et la recherche ça me plairait trop. J'adorerais tellement me faire applaudir

par tout un amphi de 500 personnes au dernier cours !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:D

Image not found or type unknown (ceci est une blague)

Bon, j'ai une question à ce sujet d'ailleurs : j'ai pas mal de profs qui enseignent à la fac et sont aussi avocats ou magistrats en même temps. Comment c'est possible ? Est-ce qu'ils sont à mi-temps d'un côté et de l'autre ? Enfin, ça me paraît bizarre. Ah, et aussi : est-ce qu'en droit, les profs ont forcément tous l'agrégation ? En fait j'y connais rien en agrégation de droit. Je suppose qu'il y a droit privé/droit public, j'ai entendu dire que c'était un concours complètement fou avec 24h de préparation pour une des épreuves et des candidats qui passent une nuit entière sur un sujet, c'est vrai ? Je suppose qu'il faut avoir soutenu une thèse aussi. Est-ce que tout le monde peut faire une thèse en droit ? En histoire c'est un peu n'importe quoi, et tout le monde fait une thèse (d'ailleurs ça mène rarement à quelque chose), mais en droit il me semble qu'il y a très peu de soutenance de thèses donc théoriquement on ne se retrouve pas avec une thèse en droit, un bac+8, et rien ensuite, si ? Est-ce que c'est comme en histoire, où il vaut mieux être passé par l'ENS pour devenir enseignant-chercheur ?

Par **Irony**, le **16/12/2010** à **15:00**

http://centre-unioneurop.univ-paris1.fr ... _short.pdf

Lui par exemple, il a fait comment pour faire tout ça en même temps ???

Par **doui**, le **16/12/2010** à **18:19**

[quote="Irony":37hykpy0]Il n'empêche que je ne me souviens pas avoir dit vouloir devenir avocate en droit des affaires hein... si ? Bon, j'ai peut-être oublié.
[/quote:37hykpy0]
Je voulais dire que "avocat en droit des affaires international" - ce que je voulais faire - ça rentre dans la catégorie "droit des affaires à paillettes" (pour m'auto-citer), mais je disais pas que tu voulais faire spécialement avocat. Y en a aussi qui veulent devenir "juriste d'entreprise international" ou "fonctionnaire international".

[quote="Irony":37hykpy0]
Bon, j'ai une question à ce sujet d'ailleurs : j'ai pas mal de profs qui enseignent à la fac et sont aussi avocats ou magistrats en même temps. Comment c'est possible ? Est-ce qu'ils sont à mi-temps d'un côté et de l'autre ? Enfin, ça me paraît bizarre. Ah, et aussi : est-ce qu'en droit, les profs ont forcément tous l'agrégation ? En fait j'y connais rien en agrégation de droit. Je suppose qu'il y a droit privé/droit public, j'ai entendu dire que c'était un concours complètement fou avec 24h de préparation pour une des épreuves et des candidats qui passent une nuit entière sur un sujet, c'est vrai ? Je suppose qu'il faut avoir soutenu une thèse aussi. Est-ce que tout le monde peut faire une thèse en droit ? En histoire c'est un peu n'importe quoi, et tout le monde fait une thèse (d'ailleurs ça mène rarement à quelque chose), mais en droit il me semble qu'il y a très peu de soutenance de thèses donc théoriquement on ne se retrouve pas avec une thèse en droit, un bac+8, et rien ensuite, si ? Est-ce que c'est comme en histoire, où il vaut mieux être passé par l'ENS pour devenir enseignant-chercheur

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

?[/quote:37hykpy0]

Il y a des règles assez stricte sur le cumul d'activités/emplois dans la fonction publique, dans la profession d'avocat également d'ailleurs, mais le cumul enseignant/avocat fait partie des quelques exceptions autorisées. J'ai plus le nombre exacte en tête, mais le service d'enseignement horaire exigé d'un enseignant-chercheur est ridiculement faible, donc ça leur laisse beaucoup de temps libre pour faire autre chose ...

Cependant dans ton exemple il n'est pas avocat ("consultant") et je suis même pas sur qu'il appartienne réellement au corps des enseignants chercheurs, car il n'a été employé que par des "grandes écoles", qui ont surement des règles particulières.

L'agreg en droit n'a rien à voir avec l'agreg du secondaire et peu à voir avec l'agreg de niveau universitaire - qui exige effectivement une thèse - des autres disciplines quant aux modalités d'obtention.
Pas d'hégémonie de l'ENS, qui n'a pas à ma connaissance d'école doctorale en droit, je crois que c'est Paris I et II qui tiennent la corde, sans étouffer non plus la concurrence.

Tout le monde peut faire une thèse si un directeur de thèse l'accepte. Il y a quand même beaucoup plus de thèses soutenues que de poste d'enseignant-chercheur, déjà il faut être qualifié par le conseil national des universités (pour ça faut la meilleure mention dont j'ai oublié le nom à ton doctorat), et ensuite il faut candidater aux postes de maitre de conférence ouverts par les univ en sélection local pour les postes de maitre de conférence.
Ou alors passer par le biais du concours de l'agreg et accéder aux postes de professeur des université ouvert par les univ par ordre de mérite du classement au concours.

Par **x-ray**, le **23/12/2010** à **21:28**

J'adore...

Une idée pour Irony :

http://www.law.harvard.edu/index.html

Le problème, c'est qu'il faut être certain de son niveau d'anglais...too bad.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés